



**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**du 15 juin 2023**  
**Procès-verbal**

-----

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bourges s'est réuni, le jeudi 15 juin 2023, à 18 h, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville à Bourges, sur convocation préalable de Mme Irène FELIX, Présidente, adressée à domicile par envoi dématérialisé le 9 juin 2023 et affichée le 9 juin 2023. La séance est présidée par Mme Irène FELIX.

**Présents** : Irène FELIX, Richard BOUDET, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOIN Gérard SANTOSUOSSO, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE (à partir de la délibération n° 6), Evelyne SEGUIN (à partir de la délibération n° 6), Alain MAZE, Stéphane HAMELIN, Marc STOQUERT

**Excusés** : Yann GALUT, Stéphane GARCIA, Corinne LEFEBVRE (jusqu'à la délibération n° 5), Evelyne SEGUIN (jusqu'à la délibération n° 5), Christine CHEZE-DHO

**Pouvoirs** :

Bernadette GOIN-DEMAI donne pouvoir à M. BOUDET  
Bruno FOUCHET donne pouvoir à Bernard DUPERAT  
Catherine PALLOT donne pouvoir à Marc STOQUERT

**Administration** :

Mme Alexandra CHOCHOY	Directrice Générale des Services,
Mme Patricia GODET	Directrice Générale Adjointe,
M. Pierre-Alexandre COUF	Directeur Général Adjoint,
M. Romain ALLAIN	Directeur Général Adjoint,
M. Christophe BERNARD	Directeur Général Adjoint,
M. Gilles METTI	Directeur des Finances,
M. Christophe MATHO	Secrétaire Général et Conseiller de la Présidente,
M. Nicolas VARIN	Responsable du Service Communication,
M. Pascal QUENEZ	Directeur de l'Urbanisme
Mme Sophie VILLA	Responsable Service Habitat
M. Pierre-Marie LAHIERRE	Adjoint au responsable du Service des Assemblées.

M. Marc STOQUERT est désigné secrétaire de séance.

Mme la Présidente ouvre la séance à 18 heures.

**Approbation du procès-verbal du Bureau Communautaire du 25 mai 2023**

**Rapporteur : Mme Irène FELIX**

Les membres du Bureau Communautaire approuvent le procès-verbal du Bureau Communautaire du 25 mai 2023 à l'unanimité.

**1. Protocole transactionnel entre Bourges plus et la société ADIPAP -  
Marché n°2020F056 Acquisition de produits chimique (lot 6)**

**Rapporteur : Mme Irène FELIX**

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE**  
**à l'unanimité**

- d'approuver la passation d'un protocole d'accord transactionnel entre la Communauté d'Agglomération de Bourges et la société ADIPAP dans le cadre du marché 2020F056 - Acquisition de produits chimique (lot 6) ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ce protocole ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à en suivre l'exécution.

**2. Demande de subvention – Contrat Régional de Solidarité Territoriale -  
Aménagement du Plan Vélo Intercommunal – Marmagne à Berry Bouy**

**Rapporteur : M. Richard BOUDET**

M. Richard BOUDET rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif à l'aménagement du plan vélo intercommunal - Marmagne à Berry-Bouy ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs listés dans la délibération ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

**3. Demande de subvention - Contrat Régional de Solidarité Territorial – Plan Vélo Intercommunal –  
Aménagement de la Pierre Hervier à Bourges**

**Rapporteur : M. Richard BOUDET**

M. Richard BOUDET rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,ré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif au Plan Vélo Intercommunal - Aménagement de la Place Pierre Hervier ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs listés dans la délibération ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

**4. Prestations d'entretien des espaces verts de Bourges Plus – Années 2023-2026 Accord-cadre à bons  
de commande Appel d'Offres Ouvert – Autorisation de signer l'accord-cadre**

**Rapporteur : Mme Marie-Christine BAUDOUIN**

Mme Marie-Christine BAUDOUIN rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le marché de prestations d'entretien des espaces verts de Bourges Plus pour le lot 1 avec la société IDVERDE et à en suivre l'exécution.

**5. Développement de l'enseignement supérieur et de la formation – Convention pour le versement  
d'une subvention à l'École Nationale Supérieure d'Art (ENSA) de Bourges  
dans le cadre des dispositifs La Box, CEPIA et le WORKSHOP et Créations sonores.**

**Rapporteur : M. Patrick BARNIER**

M. Patrick BARNIER rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

- d'approuver le versement d'une subvention de 40 000 € à l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges (ENSA) sous réserve de la signature d'une convention relative à la subvention accordée à l'ENSA ;
- d'approuver la convention relative à la subvention accordée à l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges (ENSA) pour le soutien aux dispositifs la Box, CEPIA, workshop et Arts et créations sonores ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention relative à la subvention accordée à l'ENSA et tout document se rapportant à la délibération.

**6. Convention de transfert temporaire de Maîtrise d'Ouvrage avec la Commune de Plaimpied-Givaudins pour la requalification de la rue de l'Abbaye à Plaimpied-Givaudins**

**Rapporteur : M. Bernard DUPERAT**

M. Bernard DUPERAT rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

- d'approuver la convention relative au transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage sur le projet de requalification de la rue de l'Abbaye à PLAIMPIED-GIVAUDINS ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante avec la Commune de PLAIMPIED-GIVAUDINS, ainsi que tous les actes et documents se rapportant à cette opération, et à en suivre l'exécution.

**7. Marché d'exploitation CVC (Chauffage Ventilation Climatisation) pour l'Agglomération -  
Marché n°18GR008 - Lot n°2 - Modification n° 3**

**Rapporteur : Mme FELIX, en l'absence de M. Bruno FOUCHET**

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la modification n° 3 avec la Société DALKIA pour la maintenance des installations de Chauffage Ventilation et Climatisation des bâtiments communaux et à en suivre l'exécution.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, Mme la Présidente lève la séance à 18 heures 10.

Fait à Bourges, le **22 JUIN 2023**

**Le Secrétaire de séance**

**La Présidente,**

  
**Marc STOQUERT**  
Membre du bureau

  
**Irène FELIX**

*Les présentes délibérations sont susceptibles de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de leur transmission au Représentant de l'Etat et de leur diffusion sur le site internet de la Communauté d'Agglomération ou de leur notification.*